

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
L'ÉTAT

5132.

DOSSIER

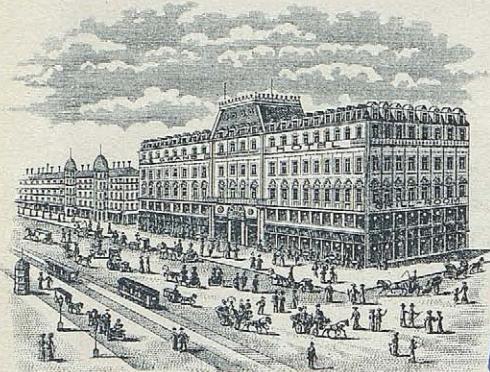
Daniel Hecht

Tête de femme

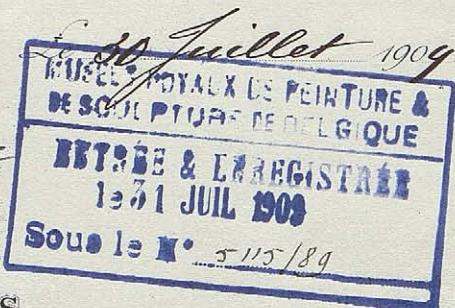
cédé par Cremetti de Lombez

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		<p>Documents versés dans l'ordre n° 3936. Sem. 43).</p> <p>Cheney</p>

V 15/11/06



Boulevard Anspach



## LE GRAND HÔTEL-BRUXELLES

J. CURTET-HUGON

Administrateur-Directeur

Télégrammes:  
GRANHÔTEL-BRUXELLES

Messieurs les Membres de la  
Commission directrice des  
Musées. Bruxelles.

Messieurs :

Messieurs E. de Coninck Mon  
correspondant vous remettra dès qu'il  
le recevra un portrait de femme  
de Vander Velst, œuvre importante  
que vous apprécierez je l'espère.

Il provient d'une grande collection  
anglaise, malgré cela je n'aurai pas  
qu'un prix raisonnable, Guinze  
mille francs.

Dans l'espoir que ce tableau  
vous intéressera je vous

présente, Messieurs l'assurance  
de ma considération distinguée.

Geo. Fenette  
J. Haymarket  
London.  
Maison Thomas McLean.

P.S. Vous pouvez envoyer la dépense  
à Monsieur de Coninck, Rue Royale  
Bruxelles.

## MUSÉES ROYAUX

DE

## PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

## BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No. 5115/98

ANNEXE

Bruxelles, le .....

19

## ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur .....

Signature le 1

Copié le 1

Retour le 2

Expédié le 2

Nous avons l'honneur de vous faire connaître

que dans sa séance du 10 et la c. a émis un  
 vœu favorable à l'acquisition d'un portrait de  
femme attribué à Vanden Heest présenté par  
M. Cremer de Sintes, au prix de 10000 francs

~~et cette somme sera imputée sur l'exercice 1910.~~

Nous espérons M. le M. que vous voudrez bien  
 approuver le vœu de notre collège et nous autoriser  
 à placer cette œuvre dans les galeries du Musée.

Jeninley

Le Secrétaire

Le Président

F. G.

Exercice 19

Loi du ..... Article .....

Allocation . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	

Chapitre ..... No .....

Prévision . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
<u>Disponible</u> . . . . .	

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

N° 89

Objet:

Annexe

Expédié le 13.8.09

11-8 1909

J

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, d'un portrait de...  
femme attribué à... par... de... Mels

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de son acquisition, la somme de 10.000 francs.

Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M<sup>e</sup>...  
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire.

TG

TABLEAUX ET GRAVURES

ART ANCIEN ET MODERNE

OLD AND MODERN PICTURES GALLERY

E. DE CONINCK

PEINTRE-EXPERT

RUE ROYALE, 7

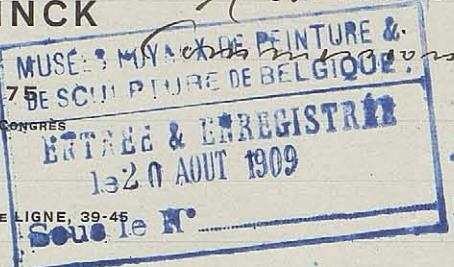
EN FACE LA COLONNE DU CONGRÈS

BRUXELLES

GALERIE DES PEINTRES : RUE DE LIGNE, 39-45

RESTAURATION

ENCADREMENT



Bruxelles le 19 Août 09.

A

Messieurs

les membres de la  
Direction du Musée Royal

Bruxelles.

Messieurs.

En réponse à votre estimé du 13 août  
j'ai l'honneur de vous informer que Monsieur  
Cremetti accepte l'offre de 10.000 francs pour  
le portrait de femme par Vander Helst.

Il était hésitant, mais la satisfaction de  
savoir qu'il est au Musée de Bruxelles l'a  
décidé, malgré l'importance qu'il y attachait.

Il lui coûte près de 10.000 francs, aussi en espérait-il  
avantage, mais il sera pleinement satisfait  
néanmoins, car il pourra recevoir son tableau chaque  
fois qu'il vient à Bruxelles, m'écrivit-il.

Cette œuvre provient de la collection très importante  
de Cuthbert Hill.

Si cet achat se conclut, comme j'aime à  
l'espérer, vous voudrez bien je vous prie adresser  
le mandat de paiement à Monsieur  
E. Cremetti 7 Haymarket Londres S.W.

Je vous présente, messieurs, l'assurance  
de ma considération très distinguée.

E. De Coninck

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 10 septembre

1909.



N° 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

SOMMAIRE :

Comme suite à votre lettre du 31 août dernier, n° 5115/89, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise l'acquisition, moyennant la somme de frs. 10.000, à payer sur le budget de l'exercice 1910, d'un portrait de femme, attribué à Van der Helst.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 15 septembre 1907

Monsieur

*Reçu le 15.7.07*  
J'ai l'honneur de vous confirmer  
les renseignements fournis dans ce faire  
verbalement.

Si le Ministre autorise l'acquisition,  
moyennant la somme de 1000 francs, à payer sur  
le budget de l'exercice 1910 - d'un portrait  
de femme, attribué à Jan van Helst

Berney

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

N°

A

Objet:

Annexe

Expédié le .....

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation du Ministère compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, des sciences et des arts au moins de l'acquisition du tableau de J. Vandekerkhove que nous avons offert en vente, au prix de 1000 francs, le crédit de l'Etat étant éprouvé l'abbé demeure au moins, en vue de l'acquisition, la somme de 800 francs.

Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,  
Le Secrétaire.

F. Lerec - Envoy

Cop. par l'autographe non-brus.

TABLEAUX ET GRAVURES

ART ANCIEN ET MODERNE

OLD AND MODERN PICTURES GALLERY

E. DE CONINCK

PEINTRE-EXPERT

RUE ROYALE, 75

EN FACE LA COLONNE DU CONGRÈS

BRUXELLES

GALERIE DES PEINTRES: RUE DE LIGNE, 39-45

RESTAURATION

ENCADREMENT

Bruxelles le 17 Sept. 09.  
MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &  
DE SCULPTURE BELGIQUE  
ENTRÉE D'ARCHIVE  
LE 17 SEPT 1909  
Sous le n°  
Montium Fierem Gremetti  
Secrétaire au Musée des Beaux-Arts.

Bruxelles.

Puis je vous prie d'aviser officiellement  
Monsieur Gremetti de la confirmation ministériel  
de l'achat de son tableau, car remarquez que ce n'est  
pas moi le vendeur.

Lors du règlement, il sera indifférent que le  
mandat soit fait à mon nom, si c'est une facilité  
administrative, sans quoi il serait plus rationnel  
de le faire au nom du vendeur.

Merci pour votre obligeance, et veuillez agréer  
Monsieur Fierem, l'assurance de mes  
sentiments distingués.

E. De Coninck

Montium Gremetti  
Haymarket f. Londres S.W.



ESTD. 1811.

EUGÈNE CREMETTI,  
SUCCESSOR.

COMMISSIONS AT CHRISTIES - VARNISHINGS - FRAMING, GILDING, and RELEAVING ATTENDED TO

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE FIRM.

TELEPHONE N° 3620, GERRARD.

Telegraphic Address "CANALETTO", LONDON.

7, Haymarket, London, S.W.  
NEXT DOOR TO THE HAYMARKET THEATRE.

Le 20 septembre, 909.

Monsieur le Secrétaire,  
Musées Royaux de Peinture  
et de Sculpture de Belgique,  
Bruxelles.

Monsieur,

Je me permets de vous accuser réception de votre honoree  
du 18 courant. Monsieur Cremetti étant en voyage, je lui ferai  
parvenir votre lettre au plus tôt possible.

Recevez, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

Paul E. Cremetti  
p.s.



EUGÈNE CREMETTI,  
SUCCESSOR.

COMMISSIONS AT CHRISTIE'S—VALUATIONS—FRAMING, GILDING, and RE-LINING ATTENDED TO

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE FIRM.

TELEPHONE NO<sup>o</sup> 3620, GERRARD.

Telegraphic Address, "CANALETTO", LONDON.



7, Haymarket, London, S.W.  
NEXT DOOR TO THE HAYMARKET THEATRE.

Le 24 septembre, 1909.

Monsieur Fierens-Gevaert,  
Secrétaire des Musées Royaux de Belgique,  
Bruxelles.

Monsieur,

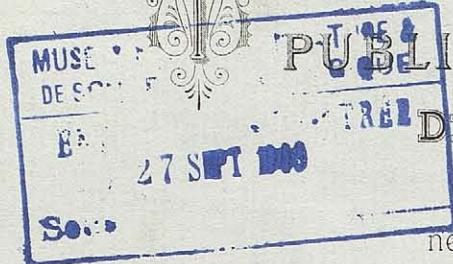
Je rentre de voyage et m'emprise de répondre à votre honorée du 18 courant. J'ai l'avantage de vous envoyer une facture pour le tableau de Van der Helst que le Musée a bien voulu m'acheter. Comme vous verrez au bas de la facture, ce tableau provient de la fameuse collection de Sir W. Cuthbert Quilter, Bart. et est intitulé "Portrait d'une Femme en Robe Noire, avec Bonnet et Tichu en Dentelle Blanche". Nous supposons que ces renseignements vous satisferont.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée..

Inclosure.

Les Musées Royaux de Belgique LONDON, Sept. 24<sup>th</sup> 1909

Bruxelles.



THOMAS MC LEAN,

EUGÈNE CREMETTI, SUCCESSOR.

PUBLISHER & PRINTSELLER,

DEALER IN WORKS OF ART,

7, HAYMARKET, S.W.

next door to the Haymarket Theatre.

ESTABLISHED 1811.

HALF PRICE ALLOWED FOR PACKING CASES IF RETURNED IMMEDIATELY.

1960

Vendu — un tableau de Van der  
Hulst. "Portrait d'une Dame en  
Robe Noire et Dentelle Blanche"

francs 10,000

Provenant de la Collection de  
Sir W. Cuthbert Quilter

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

29 a<sup>o</sup> 1909.

A

M. Cremetti

London

N° 552-2  
D. J. Helst  
Objet

6 Annexes

Expédié le 3-1-10

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, en triple expédition, la déclaration de paiement de 10 000 francs

montant du prix d'acquisition d'un tableau portrait de femme attribué à D. Helst

Veuillez, M. Cremetti, nous renvoyer ces pièces, munies de votre signature, le plus tôt possible et agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice,  
Le Secrétaire,



EUGÈNE CREMETTI,  
SUCCESSOR.

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE FIRM.

TELEPHONE N° 3620, GERRARD.  
Telegraphic Address, "CANALETTO", LONDON.

*7 Haymarket, London, S.W.*  
NEXT DOOR TO THE HAYMARKET THEATRE.

le 4 janvier, 1910.

Monsieur Fieren-Gevaert,  
Secrétaire,  
Musées Royaux de Belgique,  
Bruxelles.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli 3 documents  
dûment signés par moi, confirmant la vente au musée d'un  
tableau de Van der Helst "Portrait de Femme".

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite  
considération.

A large, flowing cursive signature in black ink, which appears to read "Eug. Cremetti".

Inclosures 6.

## MUSÉES ROYAUX

DE

## PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

## BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No.....

Bruxelles, le .....

19

ANNEXE

Monsieur le Ministre

## ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur .....

Signature le .....

Copié le .....

Retour le .....

Expédié le 11-1-1909

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli les pièces de cession du tableau offert en vente par Monsieur Cremetti de Londres & qui fait l'objet de votre dépêche n°32737 du 10 septembre 1909

Nous vous prions Monsieur le Ministre de bien vouloir les soumettre aux formalités de la liquidation & d'agréer l'assurance de notre haute considération.

Pour la Commission directrice  
Le Secrétaire      Le Président

Exercice 19

Loi du .....	Article .....
Allocation . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	monsieur le baron Descamps
Disponible . . . . .	Ministre des Sciences & des Arts

Chapitre .....	No .....
Prévision . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
Disponible . . . . .	

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

—  
SECRETARIAT  
—

CONTRAT

Entre Monsieur Beernaert -----, président de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et Monsieur Cremetti de Londres domicilié à Londres Haymarket 7SW Nº d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur Cremetti déclare céder ----- aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme de dix mille francs, un portrait de femme, attribué à Van der Helst

Le paiement de cette somme----- sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 4 janvier 1910 190 .

enregistré à Bruxelles Sud le douze janvier

Le Cédant,

1900dix volume 293 folio 91 case 9 gratis

un rôle sans renvoi Le Receveur

(signé) Anory

*Yein*

Le Président  
de la Commission Directrice,

APPROUVÉ :

Le Ministre,

*Eug. Cremetti*

*Marquis de Beernaert*

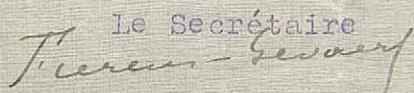
Déclaration de Paiement

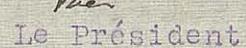
Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission Directrice des Musées royaux de Belgique, la somme dedix mille francs, du chef de cession d'un portrait de femme attribué à Van der Helst

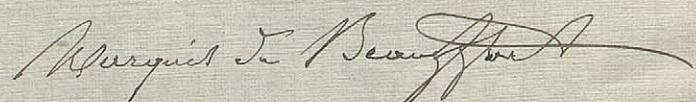
Londres le 4janvier 1910



Pour la Commission directrice

  
Le Secrétaire

  
Le Président

  
Marguerite de Beauffort

COMMISSIONS AT CHRISTIE'S VALUATIONS - FRAMING, GILDING, and RE-LINING ATTENDED TO.



EUGÈNE CREMETTI,  
SUCCESSOR.

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE FIRM.

TELEPHONE N° 3620, GERRARD.  
Telegraphic Address, "CANALETTO", LONDON.

*7, Haymarket, London, S.W.*

NEXT DOOR TO THE HAYMARKET THEATRE.

le 15 février, 1910.

Monsieur Fierens-Gevaert,  
Secrétaire des  
Musées Royaux de Belgique,  
Bruxelles.

Monsieur,

Le 4 janvier dernier je vous ai envoyé par lettre recommandée les 3 documents que vous m'avez envoyé pour être signé par moi, confirmant la vente au Musée du tableau de Van der Helst "Portrait de Femme". Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me dire l'époque à laquelle je puis compter sur le règlement de ce tableau.

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma parfaite considération.